

Rentrée 2018

GUIDE D'ACCUEIL



DEVENEZ
ARCHITECTE

Formation
Professionnelle continue
Diplômante

SOMMAIRE

→L'école	p. 3
→Organisation des études	p. 4
→Cursus	p. 6
→Programme Licence	p.10
→Des lieux pour travailler	p.17
→S'engager dans la vie de l'école	p.19
→Règlement des études	p.20
→Règles de vie	p.22
→Règles de sécurité	p.23
→Infos pratiques	p.24
→Plans	p.25
→Accès	p.27
→Contacts	p.28

L'ÉCOLE

UN TERRAIN PRIVILÉGIÉ

D'EXPÉRIMENTATION...

De par son installation dans les petites écuries du château de Versailles, l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V) propose à ses mille étudiants un terrain d'expérimentation très privilégié dans le cadre d'un parcours de formation en architecture. L'école offre de grands espaces couverts et à ciel ouvert pour fabriquer, faire et défaire, construire, en bois, en brique, en sable, en papier, en carton,...

UNE ÉCOLE TRÈS OUVERTE SUR LE MONDE...

Marquée en son sein par une grande diversité - diversité de formation et de profil de ses enseignants, d'origine de ses étudiants (toutes les filières du Bac sont représentées) - l'ENSA-V fait de la rencontre avec d'autres cultures, d'autres modes de vivre, d'habiter, de construire, un passage quasiment obligé pour chacun de ses étudiants : avec plus de la moitié de ses étudiants de M1 qui partent en mobilité pour un semestre ou un an à l'étranger dans des écoles partenaires, en mettant en place des bourses de mobilité pour aider financièrement ses étudiants de Master à participer à l'un des dix « workshops internationaux » proposés chaque année à Bangkok, Rio de Janeiro, Kyoto, Shanghai, Naplouse, Ispahan, Rome, Milan, Delft, Casablanca, Dakar,...

DIVERSITÉ DES PÉDAGOGIES ET DES APPROCHES

Les études d'architecture sont, dans leur conception même, marquées par une très grande pluridisciplinarité. Des enseignants

relevant de sept champs disciplinaires (projet architectural et urbain, histoire de l'architecture et de la ville, sciences et techniques pour l'architecture, expression plastique, histoire et théorie de l'art, représentation de l'architecture, sciences humaines et sociales, ville et territoire) et de formations intellectuelles très complémentaires, échangent et conçoivent ensemble des modules de formation. Depuis toujours, ils trouvent à l'ENSA-V un espace de liberté pour s'exprimer.

UNE ÉCOLE À L'ÉQUILIBRE ENTRE FORMATION À LA DISCIPLINE ET AU MÉTIER D'ARCHITECTE

Dans ses approches pédagogiques, la communauté enseignante l'ENSA-V cherche à trouver le point d'équilibre entre formation à la discipline architecturale et aux métiers de l'architecture, sans les opposer. Ainsi l'enseignement de la Représentation architecturale comprend aussi bien une histoire des théories de la représentation qu'une formation pratique aux principaux logiciels utilisés dans les agences.

Il a été apporté un soin particulier à la conception de la formation professionnelle continue qui sera accompagnée principalement par des architectes praticiens mais également par des enseignants d'autres disciplines. Il est proposé une pédagogie progressive et transversale qui vise à développer chez chacun une culture de projet pour un public restreint puisque la formation accueillera un maximum de 20 stagiaires afin de garantir un encadrement de qualité et un suivi personnalisé

ORGANISATION DES ÉTUDES

40 à 55 ECTS doivent être consacrés aux projets pour le 1er cycle. Le cycle comporte 900 heures encadrées par des enseignants, réparties entre 12 à 16 UE.

La durée de cours de projet est de 90 h pour chaque semestre.

Les contenus pédagogiques de la licence FPC sont parallèles aux contenus pédagogiques des L2 et L3 du cursus initial de l'ENSAV, et ce afin de favoriser les opportunités de croisement entre les deux cursus.

La première année sera l'occasion d'aborder la question de la petite et de la grande échelle comme étant indissociables et simultanées.

La deuxième année sera l'occasion de concevoir un projet d'équipement puis un projet de logement collectif en mutualisation avec le P32.

Chacun des 4 semestres de la licence met à l'honneur un objectif spécifique commun aux diverses disciplines enseignées :

- S1 : Dessiner - Mesurer
- S2 : Imager - Schématiser
- S3 : Modeler - Modéliser
- S4 : Réaliser - Produire

L'ensemble de ces actions sont des processus de représentation mais aussi de conception.

Ils interviennent dans divers champs disciplinaires qu'ils soient constructifs (techniques), conceptuels (prospectifs), programmatiques (sociétaux) ou encore historiques (politiques).

Du corps au territoire, du territoire au corps, Equipement/infrastructure et logements : offre complexe de logements tels sont les thèmes abordés durant ce cycle. Ces thématiques sont complétées par une approche pluridisciplinaire destiné à enrichir la formation au maximum.

L'enseignement des champs analyse et théorie, histoire et représentation sont assurés par les enseignants des disciplines associées. La multiplicité des angles d'approches par disciplines rend compte de l'éventail des regards possibles. Par exemple la même période de l'histoire pourra être abordée du point de vue de la construction comme de l'anthropologie. Ou encore la même question de représentation pourra être abordée du point de vue de l'histoire de l'art comme de la géométrie ou de l'écriture, etc...

Une mise à niveau en techniques de représentation sera faite pour les étudiants avant le début des cours, si nécessaire.

PARCOURS DE LICENCE ET DE MASTER

La licence :

Le 1er cycle de formation conduisant au DEEA (Diplôme d'Etude En Architecture) conférant le grade de licence comporte 900 h encadrées. Les cours ont lieu tous les 15 jours les jeudis, vendredis et samedis matin et une semaine intensive par semestre.

La formation débute par un voyage d'études. Il s'agit d'une immersion dans le groupe pour impulser des affinités et solidarités fondamentales pour s'engager dans ce cursus ambitieux de 4 ans.

- Les stagiaires de la FPC ont chacun un bagage culturel déjà constitué.

L'objectif du voyage d'étude est double :

Le voyage est l'occasion de rencontrer des architectures et des usages alternatifs, voire une culture étrangère.

Le voyage se déroule pendant 3 jours en septembre. Il sera organisé par l'enseignant de projet du 1er semestre.

Le stagiaire en licence doit valider 4 projets qui conduisent à concevoir dans différents contextes et à différentes échelles. Le dernier semestre de licence sera mutualisé avec les étudiants de la formation initiale.

Le master :

Le 2ème cycle de formation conduisant au DEA (Diplôme d'Etat d'Architecte)

conférant le grade de Master comporte 900 h encadrées. Les étudiants de 4ème et 5ème pourront choisir entre 3 projets de formation initiale (choix de workshop en France ou à l'étranger) et 2 modules d'initiation à la recherche pour la 4ème année. Ils devront suivre également des séminaires qui leur seront dédiés. La 5ème année sera commune avec la formation initiale.

ECTS

(European Credits Transfert System)

Les crédits européens constituent une unité de valeur commune à tous les pays européens. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant de la FPCD est affectée à chaque unité d'enseignement (UE). L'étudiant acquiert 20 ECTS par semestre dans le cadre de sa formation et 10 ECTS dans le cadre de son activité professionnelle.. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études européens afin de favoriser la mobilité entre les établissements français et européens

CURSUS L2

1^{ER} SEMESTRE FPD 20 ECTS 10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

DESSINER - MESURER

Du corps au territoire

→ UE P21

P21 – *Projet* – 10 ECTS – 90 h

A21 – *Analyse, Théorie, Histoire* – 2 ECTS – 24 h

R21 – *Représentation* – 1 ECTS – 24 h

PROJET

→ UE T21

STA21 – *Géométrie, Construction* – 4 ECTS – 38 h

→ UE SH21

SHS 21 – *Anthropologie* – 1 ECTS – 16 h

Semaine intensive Workshop Représentation Projet – 1 ECTS – 18 h

H21 – *Histoire de l'art* – 1 ECTS – 15 h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Légendes | P projet | SP studio | A analyse | R représentation | T technique | P projet |

2^{ÈME} SEMESTRE FPD 20 ECTS 10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

IMAGER - SCHEMATISER

Du territoire au corps

PROJET

→ UE P22

P22 - Projet - 10 ECTS - 90 h

A22 - Analyse, Théorie, Histoire - 2 ECTS - 24 h

R22 - Représentation -1 ECTS - 24 h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→ UE T22

STA22 - Construction - 4 ECTS -36 h

→ UE SH22

SHS 22 - Anthropologie Urbaine -1 ECTS - 20 h

E 22 - Semaine intensive Workshop Expression Plastique - 1 ECTS -18 h

D 22 - Droit Urbanisme -1 ECTS - 15 h

E expression plastique | **SH** sciences humaines et sociales | **H** histoire |

CURSUS L3

3^{ÈME} SEMESTRE FPD 20 ECTS

10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

MODELER - MODELISER

Equipement / infrastructure

PROJET

→ UE P31

P31 – Projet – 10 ECTS – 90 h

A31 – Analyse, Théorie, Histoire – 2 ECTS – 24 h

R31 – Représentation outil 3D – 1 ECTS – 24 h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→ UE T31

STA31 – Construction – 3 ECTS – 30 h

→ UE SH31

SHS 31 – Philosophie – 1 ECTS – 16 h

T31- Semaine intensive Workshop construction – 1 ECTS – 18 h

SH 31 – Méthodologie – 1 ECTS – 15 h

Anglais formation en ligne - préparation du TOEIC – 1 ECTS – 16 h

Légendes | **P** projet | **SP** studio | **A** analyse | **R** représentation | **T** technique | **P** projet |

4^{ÈME} SEMESTRE FPD 20 ECTS 10 ECTS DANS LE CADRE DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

REALISER - PRODUIRE

Logements : offre et complexité

PROJET

→ UE P32

P32 - Projet - Workshop logements complexes - 8 ECTS - 108 h

A32 - Analyse, Théorie, Histoire - 1 ECTS - 24 h

R32 - Construction - 1 ECTS - 24 h

DISCIPLINES ASSOCIÉES

→ UE Approfondissement

SH 32 - Atelier d'écriture - 6 ECTS - 40 h

Rapport d'études - 4 ECTS - 15 h

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

→ UE AP

Rapport d'activité professionnelle et soutenance - Jury - 10 ECTS - 4 h

E expression plastique | SH sciences humaines et sociales | H histoire |

PROGRAMME LICENCE

SEMESTRE 1

DESSINER - MESURER

Dessiner est une action qui permet de relever, de représenter ou d'évoquer quelque chose.

Dessiner est un regard qui impose des choix : ce que l'on représente et ce que l'on ne représente pas, ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas.

Mesurer c'est chercher à connaître, à évaluer ou à déterminer une quantité, une taille par le moyen d'une mesure (d'après un étalon, à l'aide d'un instrument). Mesurer c'est déterminer l'importance d'une chose proportionnellement à autre chose (ergonomie du corps). Cette action convoque la notion d'échelle du regard et de la représentation, elle introduit également la notion de rythme.

UE FC PROJET

P21 | Du corps au territoire - 90 h

Il s'agit d'aborder l'échelle domestique, l'objet, la pièce, les fragments de la vie quotidienne, en les interrogeant dans leurs rapports au monde pour in fine concevoir une maison.

La maison représente un territoire plus large qu'un simple objet architectural, un territoire de l'intime, qui s'exprime aussi bien dans son intériorité que dans son rapport au monde, à son temps, à ses racines, au paysage, aux autres.

La maison ne peut être un simple objet architectural, elle est à considérer comme l'alter égo de l'être habitant, elle est son avatar, son atlas, sa cartographie mentale.

L'idée est de fabriquer une maison comme on fabriquerait une ville.

A21 | Analyse, théorie, Histoire - 24 h

R21 | Semaine intensive : Représentation - 18 h

La semaine intensive sera consacrée à la représentation en lien avec le projet.

La représentation est envisagée non pas comme un outil de communication d'un projet fini mais au contraire comme un outil de conception, dans une dimension prospective. C'est pourquoi la semaine intensive doit se situer non pas en fin de projet mais plutôt dans le milieu du semestre. Fondamentaux enseignés pendant la semaine intensive.

UE STA

STA 21 | Géométrie construction - 38 h

Introduction

Aux origines de l'architecture : les os, la peau, les organes.

Structure

Il s'agira d'étudier la statique des structures à travers les notions fondamentales : forces et moments, compression et tension, contraintes et déformations. En point d'orgue, la maîtrise du schéma statique. Un TD de conception d'une structure avec chargement jusqu'à la rupture viendra illustrer ces notions fondamentales.

Construction

Une anatomie des éléments de la construction sera présentée aux élèves, en résonance avec le projet. Il s'agira donc de dessiner la construction (par opposition à construire un dessin). Les détails constructifs remarquables de l'architecture contemporaine serviront de toile de fond, car en architecture, le détail n'est pas un détail

UE DISCIPLINES ASSOCIÉES

SHS 21 | Anthropologie - 16 h

Enjeux anthropologiques : «De l'Urbain au péri-métropolitain»

(4 séances de 4 heures)

- 1) Qu'est-ce qu'«Habiter» ? Un concept nécessairement transdisciplinaire (philosophique et anthropologique ; cf. Conférence M. Heidegger, «Bâtir, Habiter, Penser»);
 - 2) Comprendre les marqueurs anthropologiques des territoires par une typologie «urbain, périurbain, péri-métropolitain» ; saisir et affiner le concept '«urbanité».
 - 3) Saisir les enjeux politiques des modes d'habiter en fonction de cette typologie : comment s'y pratique l'exercice démocratique ; la représentation du bien commun, du vivre ensemble.
 - 4) Comment penser une «projétation» architecturale sur ces territoires en fonction des modes représentationnels et des logiques d'acteurs.
- Le tout étayé par des exemples tirés d'expérience de terrain in situ.

H 21 | Histoire de l'art - 15 h

Il s'agit, à travers une traversée des représentations graphiques du XXème siècle, de saisir comment les artistes ont travaillé sur les questions de sphère de l'intime et d'espaces publics puis de leur confusion récente. Il y sera question aussi des modes de construction de l'identité et d'un rapport à la fois à l'espace et au corps. Le corpus envisagera tout autant les productions européennes qu'américaine et plus particulièrement de la seconde moitié du XXème siècle

Cours de langues en ligne

SEMESTRE 2

IMAGER - SCHÉMATISER

Imager c'est produire une image, qu'elle soit saisie, extrapolée ou imaginée. Elle peut être figée (photographie) ou en mouvement (film), dans les deux cas, l'image invoque une temporalité.

Elle est un vecteur majeur de communication de notre société contemporaine. Son immédiateté révolutionne notre mode de pensée.

Schématiser appelle une analyse synthétique pour révéler la structure principale qui organise des données plus complexes. C'est aussi utiliser la dimension symbolique, le tout, dans l'objectif d'une communication immédiate.

UE FC PROJET

P22 | Du territoire au corps - 90 h

Il s'agit d'aborder la grande échelle territoriale et paysagère. Comme le dit Lucien KROLL « Tout est paysage » : architecture, paysage et résidents ne sont pas en opposition.

Les territoires analysés sont des villes de banlieue. L'accélération de l'émergence des banlieues produit parfois des territoires étranges, sauvages et complexes (friches industrielles, grands ensembles, renouvellement urbain...)

L'idée est de découvrir une ville comme on découvrirait une maison, du point de vue de l'individu, du corps, de comprendre les espaces publiques à partir de l'intime, d'analyser les flux, les tracés viaires, les découpages fonctionnels, analyser les mutations d'usages qui génèrent parfois des mutations de territoires.

Il s'agit d'apporter une lecture critique de la ville pour formuler des hypothèses de projet.

A22 | Analyse, théorie, Histoire - 24 h

R22 | Cours de représentation - 24 h

UE STA

STA 22 | Construction - 36 h

Structure 2

En continuité du premier semestre, les calculs de résistance de matériaux seront introduits : Les notions de flexion simple, et de flambements permettront d'amener les étudiants au calcul du dimensionnement de structures simples.

Construction 2

L'optimisation des consommations énergétiques est probablement l'enjeu principal des territoires. Dans ce cadre, les échanges thermiques seront étudiés afin d'analyser, de manière rationnelle et quantifiée, la question des économies d'énergie dans la construction.

UE DISCIPLINES ASSOCIÉES

SHA 22 | Anthropologie urbaine - 20 h

Sur le thème de l'image fixe et animé. (La photo et le cinéma).

S22 | Semaine intensive : Expression plastique - 18 h

La semaine intensive sera centrée sur l'expression plastique avec un artiste invité dont le travail sera en lien avec l'architecture. Elle pourra se dérouler de manière indépendante au projet.

Au sein d'une image, le dispositif qui l'a fait naître apparaît plus ou moins clairement au regard. Certaines images le dissimulent, d'autres, au contraire, le révèlent. S'interroger sur ces différents dispositifs pour voir implique de remonter le temps de l'image, d'essayer de comprendre ce qui existe et ce qui se produit avant l'image. Penser un dispositif de captation d'image mais aussi sa mise en espace.

Ce temps se propose d'être un temps de réflexion sur le statut de l'image, fixe, en mouvement, d'archive...

DA 22 | Droit urbanisme - 15 h

SEMESTRE 3

MODELER - MODÉLISER

Modeler c'est façonner, donner une certaine forme à une matière dans ses trois dimensions. Cela passe par l'expérimentation qui est un processus de vérification du réel mais aussi de découverte, il peut survenir des erreurs heureuses ! La sculpture et la maquette sont des formes de modelage qui posent la question de la matérialité et de l'échelle du regard.

Modéliser c'est établir le modèle d'un système complexe, afin d'étudier et de mesurer les effets sur ce système des variations de tel ou tel de ses éléments composants. On peut modéliser un objet mais aussi un concept. La modélisation informatique (BIM) permet une spatialisation en trois dimensions et à l'échelle un. Cette performance peut donner l'illusion d'une réalité qui est à compléter par d'autres paramètres sensibles, contextuels et ambiants. La lecture à l'échelle un convoque la question de la hiérarchisation des problématiques.

Modeler et modéliser sont des processus de représentation mais aussi de conception. Ils interviennent dans divers champs disciplinaires qu'ils soient constructifs (techniques), conceptuels (prospectifs), programmatiques (sociétaux) ou encore historiques (politiques).

UE FC PROJET

P31 | Equipement, infrastructure – 90 h

Conception d'un équipement (programme pluriel), d'une infrastructure.

A31 | Analyse, théorie, Histoire - 24 h

En écho direct à l'enseignement de projet, cet enseignement d'analyse, de théorie, et d'histoire plongera les étudiants dans l'analyse des mutations de l'objet et du rôle de l'architecture : pris entre l'échelle corporelle du design (les équipements et infrastructures individuelles) et la grande échelle collective de l'urbanisation (les équipements et infrastructures urbaines). Basé sur un certain nombre d'exemples mettant ces échelles en crise ou en lien (le projet de Charlotte Perriand pour la station des Arcs, l'usine Olivetti dessinée par Louis Kahn, le travail de Roger Tallon sur le TGV, l'œuvre de Joseph Paxton, les projets d'aéroports de Paul Andreu...), nous reviendrons notamment sur les questions posées par le travail d'Archizoom quant aux relations entre l'architecture, le design, et les infrastructures. À mi-chemin entre le cours magistral et le séminaire, chaque séance sera divisée en deux : la première heure sera consacrée à la présenta-

tion et la mise en perspective du cas considéré ; la seconde se déroulera sous forme de discussion collective à partir d'un texte que les étudiants auront dû lire au préalable, avant de terminer par la présentation d'un « miscellaneous », exemple plus atypique tiré d'autres champs (littérature, cinéma, arts visuels, théâtre, sciences naturelles, etc.).

R31 | Représentation - 24 h

Outil 3D

UE STA

STA 31 | Cours de construction - 30 h

Matériaux et mise en œuvre :

Les différents matériaux de la construction (béton, acier, bois, et verre) seront présentés aux étudiants, dans leur mise en œuvre mais également dans la tectonique qu'ils produisent. A travers différentes études de cas, il s'agira ici de questionner la relation entre structure, matériaux, techniques constructives et expression architecturale.

UE DISCIPLINES ASSOCIÉES

SHS 31 | Philosophie - 16 h

STA 31 | Semaine intensive - Workshop Construction - 18 h

Ce workshop sera l'occasion de concevoir, modéliser et analyser une structure paramétrique tridimensionnelle répondant aux enjeux fondamentaux de la construction : franchir, couvrir, soutenir. Ce workshop mettra en lumière le rôle prépondérant de l'approche numérique paramétrique dans la conception et la réalisation de géométries complexes (grasshopper, pushmepullme, découpe laser, impression 3D, etc.)

Méthodologie - 15 h

Le cours de méthodologie de S5 serait une préparation pour le rapport d'études et d'activité que les étudiants doivent rendre en fin de cycle de licence.

Anglais formation en ligne préparation au TOEIC - 16 h

SEMESTRE 4

RÉALISER - PRODUIRE

Réaliser il est question du réel, de se représenter quelque chose concrètement, de la prise de conscience afin de donner une forme à une conception abstraite.

IL s'agit de l'acte de construire qui est l'accomplissement d'une promesse par une action volontariste et la mise en œuvre de moyens appropriés. Cela ouvre le champ de la matérialité.

Produire c'est faire exister, naturellement ou non, ce qui n'existe pas encore; créer. Produire n'est pas neutre, c'est une action qui peut faire naître, causer, provoquer des phénomènes (naturels ou non). Il y a une notion de transformation de la matière, qu'elle soit réelle ou abstraite. Cela convoque par là même l'engagement de l'architecte dans le champ politique et social, dans son positionnement par rapports aux problématiques contemporaines.

UE FC PROJET

P32 | Projet offre complexe de logements - Mutualisation avec le P 32 de la formation initiale - 90 h

Semaine intensive - Workshop logement invitation pluridisciplinaire SHS/HCA/STA/VT - 18 h - Equipe

A32 | Analyse et théorie, Histoire - 24 h

STA32 | Construction - 24 h

Conduire le projet

Le dernier semestre sera l'occasion de se projeter de manière plus concrète dans l'acte de construire avec une présentation de la conduite de projet : L'organisation et le déroulement du projet, depuis les premières phases d'études jusqu'à la livraison.

UE APPROFONDISSEMENT

Atelier d'écriture mémoire. Introduction au mémoire de licence - 40 h

Il ne s'agit pas de réaliser un book mais un rapport critique des enseignements reçus en licence. Le stagiaire est amené à problématiser les questions qu'il a commencé à se poser, faire émerger une ligne de cohérence.

Rapport d'études et d'activité - 15 h - Jury

L'activité professionnelle exercée pendant la formation donne lieu à un rapport d'activité attestée par l'employeur, comportant en particulier un questionnement critique mené à partir de l'activité exercée, et remis en fin de cycle. Ce rapport d'activités fait l'objet d'une soutenance dans l'unité d'enseignement où il est inséré et vaut 10 crédits européens.

DES LIEUX POUR TRAVAILLER

MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque met à disposition des ressources documentaires dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, de l'art, des jardins et des sciences humaines. Elle donne aussi accès à plusieurs ressources numériques (livres électroniques, revues, articles, bases bibliographiques...).

COLLECTIONS

→ Un fonds

Environ 23 000 ouvrages 300 titres périodiques dont 100 abonnements actuels, 2120 mémoires, 2800 PFE et TPE et 800 DVD.

→ Une cartothèque

Environ 4 000 cartes, plans et photographies aériennes.
Un accès gratuit aux données de l'IGN et aux services du géoportail (contact : 01 39 07 40 08).

→ Une base de données documentaires

Accessible depuis le portail «ArchiRès»
www.archires.archi.fr

CONSULTATION ET PRÊT

→ Consultation sur place

→ Prêt

4 ouvrages > 15 jours
2 usuels > 3 jours
2 DVD > 3 jours

Uniquement sur présentation de la carte d'étudiant. Vous pouvez prolonger le prêt grâce au compte que vous aurez créé sur le portail «ArchiRès» www.archires.archi.fr.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Lundi, mardi et jeudi : 9h à 18h30
- Mercredi : 13h à 18h
- Vendredi : 9h à 17h

CONTACT

→ 01 39 07 40 02
cdi@versailles.archi.fr

LIEU

→ E218 | Petite écurie / niveau 2

DES LIEUX POUR TRAVAILLER

INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

SALLES INFORMATIQUES

→ Moyens techniques

Des salles de cours et un libre-service informatique équipés de PC.

Impression du A4 au A0 (couleur et N/B), scanners A4 et A3, graveurs de CD et DVD, lecteurs de dvd sur tous les PC et lecteurs multicartes.

Pour imprimer, les étudiants utilisent leur carte d'étudiant. Deux bornes sont à leur disposition pour le rechargement de leur carte (dans le hall de l'administration et en bas de l'escalier principal de la Forge).

→ Logiciels

Utilisation des logiciels spécialisés (Autocad, Archicad, Archiwizard, Arcview, Rhino, Revit...).

→ Prêt de matériel

Caméras, pieds de camera fixes, appareils photo numériques, minidisc avec micros. Il est indispensable de réserver le matériel.

→ Photos numériques

Possibilité de transférer ses photos numériques sur son compte grâce aux lecteurs multicartes qui lisent 6 formats.

→ Wifi

Possibilité de connecter son ordinateur portable au réseau dans toute l'école.

Pour plus d'informations, voir le Guide des ressources informatiques.

ATELIER MAQUETTES

Fraiseuse numérique, ponceuses, fils chauds, scies...

ATELIER NUMÉRIQUE

Imprimantes 3D

ATELIER DÉCOUPE LASER

4 machines de découpe laser : utilisation après inscription au bureau informatique (1 de 25 Watt, 1 de 40 Watt et 1 de 60 Watt)

HORAIRES D'OUVERTURE

→ Lundi au vendredi :

Libre service de 8h à 20h

Service informatique de 8h00 à 18h00

CONTACT

→ ☎ 01 39 07 40 56

informatique@versailles.archi.fr

LIEU

→ M002 | Maréchalerie / niveau 0

S'ENGAGER DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE

→ Le CVE (conseil de la vie étudiante) est une instance opérationnelle qui a pour mission de préparer les décisions du CE* (conseil d'école).

Les missions principales du CVE sont :

- étudier les emplois du temps, l'organisation pédagogique, le calendrier général et préparer leur validation par le CE,
- étudier les questions de règlement interne (règlement des études et règlement intérieur) et préparer la validation des changements par le CE,
- recevoir, analyser, synthétiser les dysfonctionnements pédagogiques, logistiques et opérationnels avant de les soumettre au CE avec des propositions,
- répondre aux sollicitations du bureau de l'administration et celui des étudiants.

Composition

9 membres :

- 3 membres élus du bureau du CE
- 3 membres élus par les étudiants (2 étudiants de licence, 1 étudiant en master)
- 3 membres de l'administration : le directeur et deux collaborateurs désignés en fonction des sujets à traiter.

*Le CE est une instance de réflexion et de décision qui a pour mission de mener le débat pédagogique, d'élaborer en conséquence les orientations à mettre en œuvre, de palier les dysfonctionnements, en particulier ceux analysés et synthétisés par le CVE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

→ Le CA (conseil d'administration) délibère et statue sur le règlement intérieur, le programme pédagogique préparé par le CE (conseil d'école), le budget et le compte financier, les contrats ou conventions en fonction de leur nature, le projet d'établissement. Il désigne les membres des instances réglementaires et, le cas échéant, en fixe l'effectif et notamment le CE. Le CA met en place des commissions, rapporteurs ou groupes de travail, propres à l'École, nécessaires à l'accomplissement de ses missions, en fixe l'objectif et en désigne les membres.

Composition

Le CA est composé de la direction, d'enseignants, d'étudiants, d'administratifs et de personnalités extérieures.

Les enseignants et étudiants sont élus par leurs pairs pour représenter ces derniers. Ils ont pour rôle de faire connaître les débats et de consulter leurs collègues en vue des délibérations du CA.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Extraits à retenir

→ Article 14-2 : conditions d'obtention des unités d'enseignement

Pour qu'une UE soit validée et donc définitivement acquise, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10.

La note de l'UE correspond à la combinaison des notes obtenues aux enseignements de l'unité affectés d'un coefficient et ce dans la mesure où ces notes sont égales ou supérieures à 9.

Après examen un délai de trois semaines est pris pour la correction des copies. Les résultats sont communiqués au service de la scolarité. Après publication des notes, l'étudiant dispose d'un délai de quinze jours pour éventuellement contester sa note auprès de l'enseignant responsable et du coordinateur de l'UE. Une copie de la demande devra être fournie au service scolarité.

Au final, après rattrapage, la moyenne ne peut être obtenue que si aucune note n'est inférieure à 9.

Les UE consacrées majoritairement au projet ne font pas l'objet de compensation. Toutefois, dans le premier cycle, les UE d'un même semestre consacrées au projet, peuvent être compensables entre elles.

Lorsque l'UE n'a pas été obtenue après la session de rattrapage, l'étudiant est réinscrit automatiquement à tous les enseignements de l'UE qu'il doit valider dans sa totalité.

→ Article 12 - Obligation de présence aux enseignements et aux examens

L'assiduité à l'ensemble des cours, travaux dirigés, travaux pratiques, studios, workshops est obligatoire. Les modalités de vérification des présences sont laissées au choix de l'enseignant.

Les justificatifs d'absence aux enseignements doivent être présentés par écrit au service de la scolarité sous 48 heures.

L'absence non justifiée peut être prise en compte par l'enseignant dans la note qu'il attribue.

En cas d'absence à un examen pour raison de force majeure dûment justifiée sous 48 heures (hospitalisation, raison personnelle grave, ...), l'étudiant pourra bénéficier d'une épreuve de substitution s'il a, par ailleurs, rendu normalement l'ensemble de ses travaux.

L'absence non justifiée à un examen entraîne l'obtention de la note de 0/20 et ne permet pas de se présenter à sa session de rattrapage.

Les étudiants doivent se présenter 15 minutes avant le début de l'examen. Un retard de maximum 15 minutes est toléré. Au-delà de ce délai, l'étudiant n'est pas admis à composer.

► **Article 14-4 - correction des épreuves et communication des résultats**

Les résultats finaux sont communiqués aux étudiants par voie d'affichage et sur Taïga à la fin de chaque semestre. Les étudiants sont tenus d'en prendre connaissance et peuvent les contester s'ils constatent une erreur, dans les quinze jours qui suivent l'affichage. En cas d'erreur matérielle et après s'être rapproché du service de la scolarité, ce dernier établira un rectificatif visé par l'enseignant concerné. Les étudiants peuvent demander à consulter leur copie dans un délai d'une semaine après la proclamation des résultats.

Dans la mesure où les emplois du temps le permettent, les enseignants organisent à la fin de chaque semestre des séances de correction des épreuves de chaque enseignement.

Le coordinateur de l'UE est le responsable scientifique et pédagogique de l'UE. Il est in fine seul décisionnaire de la note obtenue à l'ensemble de l'UE par l'étudiant conformément à la réglementation en vigueur.

RÈGLES DE VIE

RESPECT DES PERSONNES ET DES LIEUX

→ Respecter le travail des équipes administratives, techniques et scientifiques de l'École.

BIZUTAGE

→ L'article 75 de notre règlement intérieur stipule que le bizutage est strictement interdit. Il constitue un délit et engage votre responsabilité jusqu'au pénal.

→ L'article 225-16 du Code pénal dispose en effet que le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaires et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende, l'amende et la peine de prison étant doublées si la victime est mineure ou vulnérable.

ALCOOL, TABAC...

→ Prohibition de l'usage du tabac, de l'alcool, des produits stupéfiants et des autres substances illicites.

Conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique, il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif. Fumer est uniquement autorisé à l'extérieur des bâtiments.

La consommation d'alcool est interdite à l'intérieur et dans l'enceinte des bâtiments.

RESPECT DES LIEUX

→ Travailler dans un bâtiment classé Monument historique nous engage plus encore à être responsables et soucieux de sa préservation et de sa sécurité. Les agents du service

RÈGLES DE SÉCURITÉ

VIGILANCE COLLECTIVE

→ Chacun a un rôle à jouer dans la prévention d'un passage à l'acte violent.

→ Badges

Il est impératif que vous soyez munis d'un badge d'entrée et d'un bip pour l'accès en voiture. Si vous n'avez pas de badge, vous devez demander l'accès à l'agent d'accueil.

→ Portes d'accès sécurisées (ateliers, entrée)

Elles doivent être maintenues fermées après votre passage.

DISPOSITIF D'ASSISTANCE AUX PERSONNES

→ En cas de malaise ou d'accident

Lorsqu'une personne est prise de malaise ou se blesse, vous devez appeler le 15 (Pompiers) ou 18 (SAMU) et dans tous les cas, ne jamais la laisser seule.

Prévenir l'accueil au 01 39 07 40 00.

Plusieurs personnes, parmi l'équipe administrative, sont secouristes, les noms sont affichés dans les couloirs.

Des boîtes de secours sont disponibles à l'accueil, dans les ateliers et au point info.

→ Deux défibrillateurs automatiques externes

Appareils à utiliser en cas d'arrêt cardiaque, ils sont situés à l'accueil (avenue de Sceaux) et dans le bureau de Thierry Boucher, E230 (petite écurie/niveau 2).

EN CAS D'ALERTE INCENDIE

→ Au déclenchement du signal sonore d'alarme incendie, tous les occupants doivent quitter les bureaux, salles, amphithéâtre, auditorium, ateliers où ils se trouvent, en vérifiant qu'il ne reste personne et en fermant les portes. Il faut se diriger, en gardant son calme, vers les points de rassemblement situés :

- pour la petite écurie : cour d'honneur,
- pour la maréchalerie et la Forge : terrain de basket.

Dans tous les cas, il faut attendre les consignes avant de remonter dans les bâtiments.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE

→ **Ecole** : de 8h à 18h00

→ **Ateliers** : 3 ateliers sont ouverts en permanence aux étudiants toutes années confondues : ateliers 13 et 14 (Petite écurie - niveau 1), atelier 19 (Petite écurie - niveau 2).

Pour obtenir une place, se renseigner auprès des étudiants qui gèrent chaque atelier. Des réunions d'information sur la vie des ateliers et les modalités d'entrée sont organisées dès la rentrée.

→ **Parking** : de 7h30 à 20h00

Vous pouvez obtenir, auprès de l'agence comptable, bureau E242, un bip d'accès à la cour de la Maréchalerie pour stationner dans la limite des places disponibles. Ce bip est remis moyennant une caution encaissable de 30 €, remboursable en cas de non-utilisation.

REPROGRAPHIE

→ **Photocopieurs** NB en libre-service pour les étudiants : 1 dans chaque atelier, 1 à la médiathèque.

La carte d'étudiant fait office de carte de paiement pour les impressions et les photocopies. Deux bornes de rechargement de la carte sont situés à côté des bornes Monéo près de l'ascenseur de la Forge (niveau 0) et dans le Hall de l'administration (Petite écurie - niveau 2).

RESTAURATION

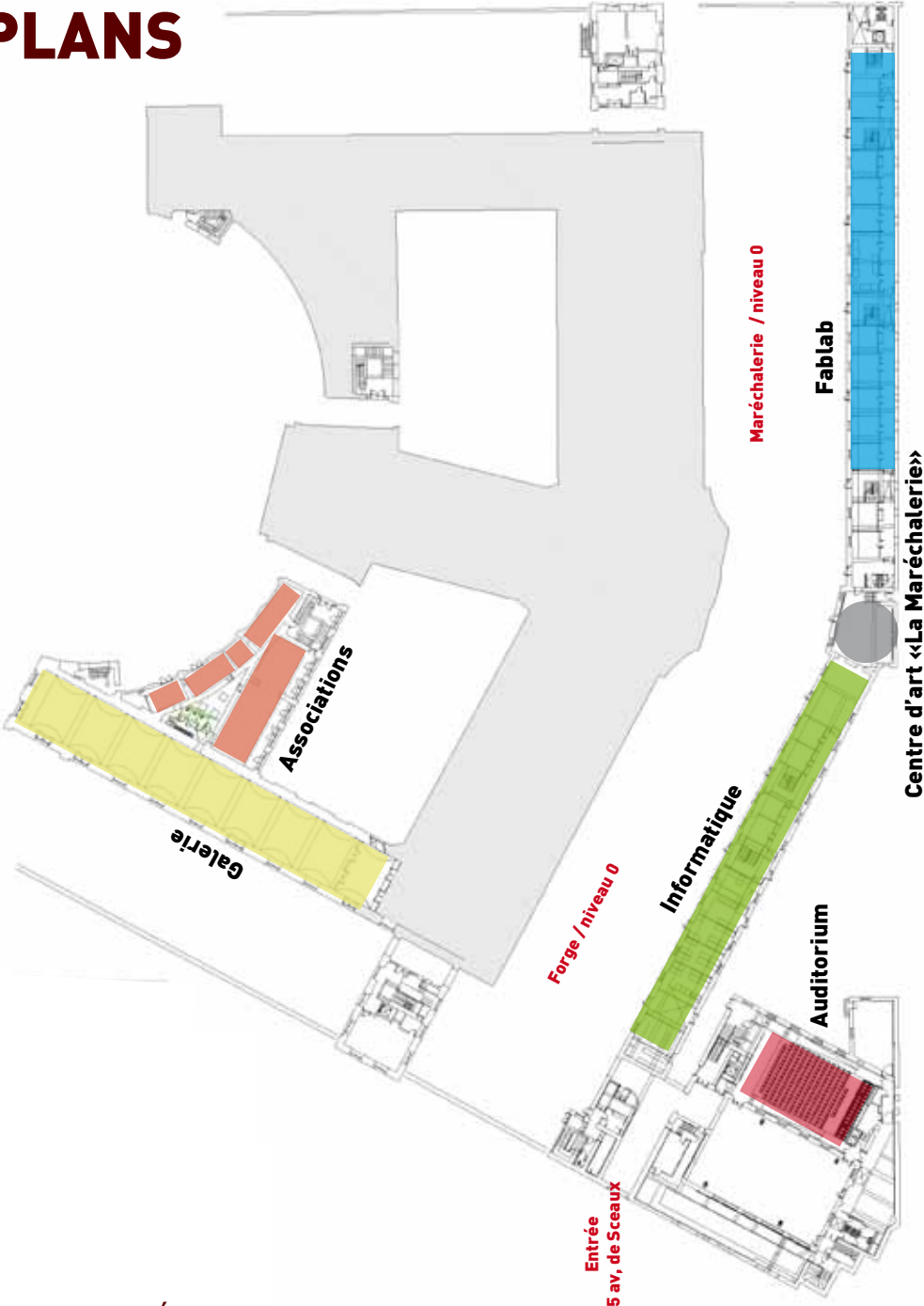
→ **Brasserie «La Forge» (cour de la Forge)**
Cafétéria du Crous ouverte de 9h à 11h.
Repas servis de 11h30 à 14h. Réouverture de la cafétéria de 14h à 15h30.

Les usagers peuvent régler leur consommation en espèces ou par carte Monéo. La première carte Monéo est gratuite.

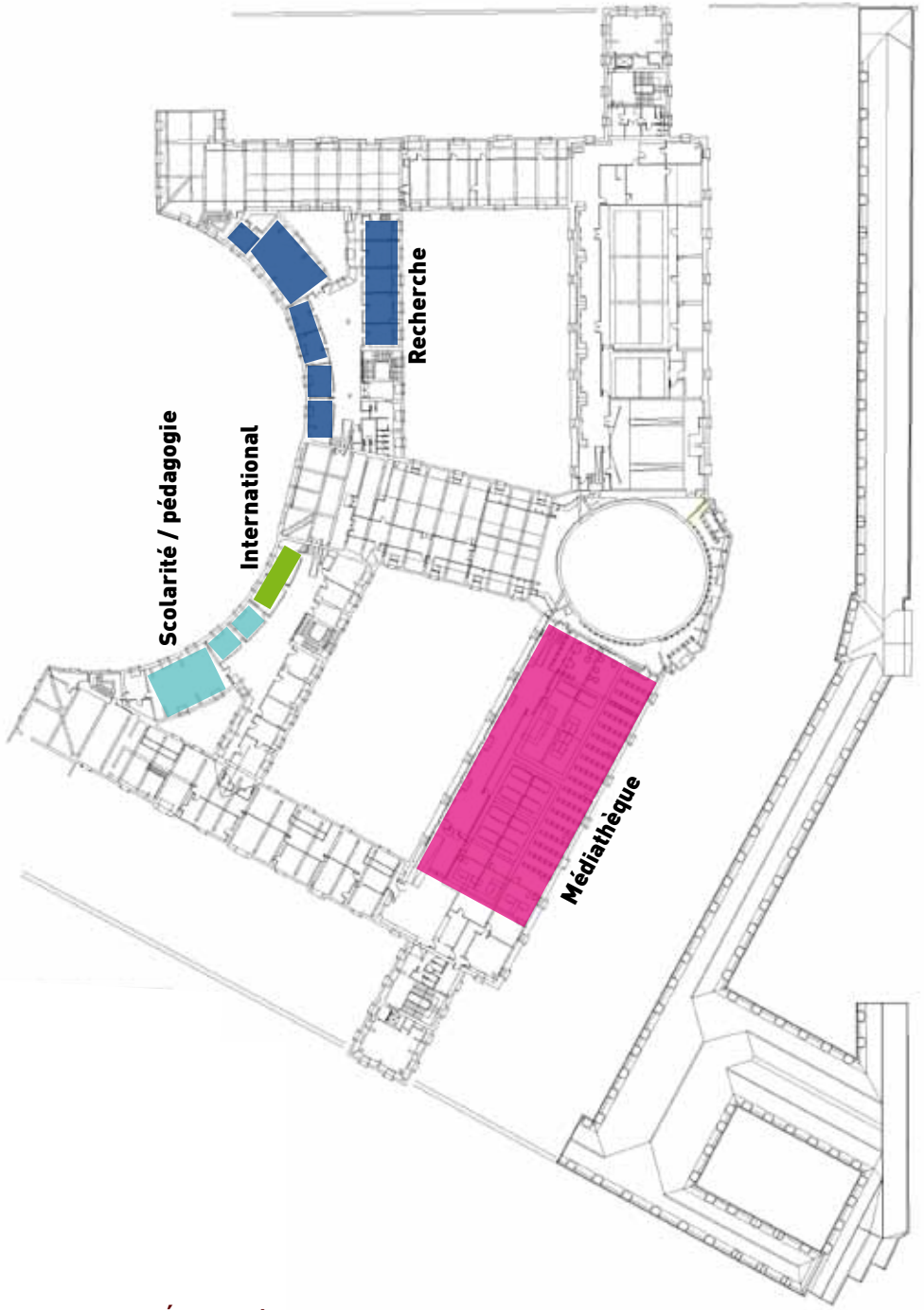
→ **K'Fêt (petite écurie / niveau 2)**
Cafétéria gérée par une association étudiante ouverte de 8h30 à 19h du lundi au vendredi.

→ **Distributeurs automatiques (petite écurie / niveau 2)**
Après la K'Fet ainsi qu'au 1^{er} étage de la Forge, des distributeurs de boissons et de sucreries sont à votre disposition.

PLANS



PETITE ÉCURIE / NIVEAU 0



PETITE ÉCURIE / NIVEAU 2

ACCÈS

→→TRAIN

Gare de Versailles rive gauche (Paris Invalides RER C)

Gare de Versailles rive droite (Paris-Saint-Lazare)

Gare de Versailles Chantiers (Paris Montparnasse)

→→BUS

Pont de Sèvres, ligne 171 de la RATP(arrêt avenue de Paris)

→→VOITURE

Autoroute A13, sortie Versailles-Château

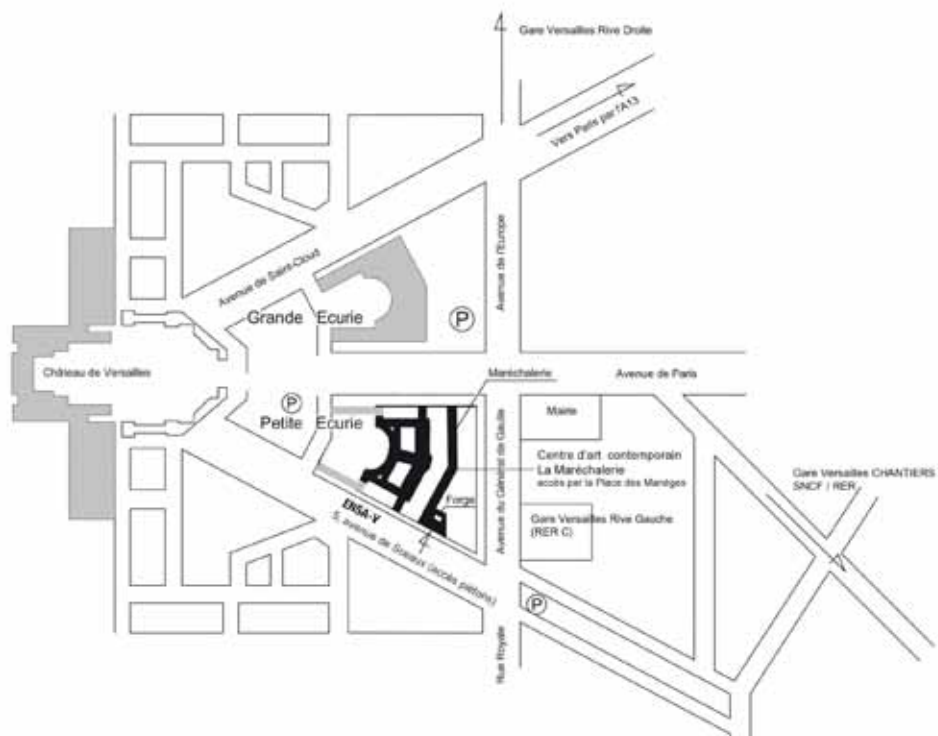
Autoroute A86, sortie Versailles-Château

→→STATIONNEMENT

Pour les usagers de l'ENSA-V : stationnement dans le parking réglementé de la cour de la Maréchalerie, accès par le 2 bis avenue de Paris.

→→HORAIRE D'OUVERTURE

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Elle dispose d'une unique entrée piétonne au 5 avenue de Sceaux, équipée d'un contrôle d'accès par interphone.



CONTACT

SCOLARITÉ / PÉDAGOGIE

→→ **Brigitte Beauchamp**

Chargée de la Formation professionnelle continue

(01 39 07 40 91 | bureau E 274

brigitte.beauchamp@versailles.archi.fr



énsa-v

5, avenue de Sceaux
BP 20674-78006 Versailles Cedex
tél. 33 (0)1 39 07 40 00
fax 33 (0)1 39 07 40 99
ensav@versailles.archi.fr
www.versailles.archi.fr

